

LE PÉAGE MAG

MAI 2024 N°4

BULLETIN MUNICIPAL

**UN NOUVEAU VISAGE
POUR LA VILLE**

LE PÉAGE DE ROUSSILLON



IL ÉTAIT UNE FOIS LE PÉAGE DE ROUSSILLON

Nous sommes encore illuminés par le lustre du 8 décembre, quel magnifique spectacle et quelle soirée mémorable !

Merci encore à notre partenaire Travail et Culture et à nos mécènes sans qui cela n'aurait été possible.

Ainsi nous voilà déjà bien engagés dans l'année 2024, avec toujours en tête notre seul objectif : tirer notre commune par le haut.

Revitalisation et réhabilitation de notre centre-ville, maîtrise du foncier et des locaux commerciaux stratégiques, rénovations des groupes scolaires, logements, culture et sport pour toutes et tous, la sécurité qui est un souci constant de notre municipalité

Dans quelques semaines le chantier d'une nouvelle école maternelle allée Pierre COT va commencer et dans quelques mois le chantier d'une nouvelle médiathèque démarrera en lieu et place de l'ancien cinéma (REX).

Un dossier a été constitué pour aller chercher les financements pour s'attaquer à la reconstruction d'équipements sportifs, nous espérons pouvoir commencer la réhabilitation du complexe Mandela début 2025.

Le centre de soins non programmés intercommunal est maintenant ouvert du lundi au vendredi de 10h à 22h et à partir du 2 mai nous passerons à sept jours sur sept, samedi, dimanche et jours fériés compris.

Dans les semaines et les mois qui viennent plusieurs nouveaux commerces vont voir le jour, l'organisation du marché évolue et continuera d'évoluer pour plus de qualité.

Nous avons eu au sein du conseil Municipal un débat d'orientation budgétaire serein et nous avons voté le budget 2024 en conformité avec nos engagements de début de mandat.

En début de mandat nous avons annoncé la couleur entre 12 et 15 M d'€ d'investissement, nous avons déjà investis 8 M d'€ durant ce mandat.

Ces investissements sont financés grâce à :

- une gestion très rigoureuse de notre budget de fonctionnement ce qui nous permet de dégager chaque année au moins 1M d'€ de résultat brut mis au service de l'investissement
- des dossiers de demande de subvention très précis, ce n'est pas moins de 5 M d'€ de subventions qui ont été octroyés à la commune par l'État, la Région, le Département ou la communauté de communes, merci à eux pour leur confiance
- une situation financière saine de la commune

Nous avons eu recours à l'emprunt et nous pourrons encore faire appel aux banques cette année puisque le niveau d'endettement de la commune est encore bien en dessous de la moyenne d'endettement des communes de la même importance.

L'ambition, l'audace est notre ligne directrice pour le Péage, il n'est pas question pour nous de baisser les bras, vous pouvez compter sur nous.

André Mondange,
Maire du Péage de Roussillon

Actualités p. 3



DOSSIER p. 4

LE SERVICE SOCIAL

Équipement culturel p. 8

Vers une ville plus sûre p. 11

Enfance & Jeunesse p. 12

Vie quotidienne p. 14

Santé p. 15

Communauté de communes EBER p. 16

Culture p. 18

Vie économique p. 21

Environnement p. 22

Vote du budget 2024 p. 23

Portrait d'un Péageois p. 24

LE PÉAGE MAG

Bulletin municipal d'informations
du Péage de Roussillon
N°4 Mai 2024

Directeur de la publication :
André Mondange

Rédaction :
Séverine Vanveggelen

Photos :
S. Vanveggelen, Actua Drone, Renaud Vezin.

Conception / impression :
Imprimerie Fauchery

Tirage : 3500 exemplaires

Dépôt légal : 1^{er} semestre 2024



| LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 9 JUIN 2024



Les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024. 81 députés européens seront élus au suffrage universel direct.

Pour voter aux élections européennes, vous devez être inscrits sur les listes électorales.

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur service-public.fr, par courrier ou à la mairie en fournissant :

- le formulaire CERFA de demande d'inscription dûment complété
 - la carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
 - un justificatif de domicile nominatif de moins de 3 mois
- Pour pouvoir voter aux élections européennes du 9 juin 2024, les dates limites d'inscription sont :
- en ligne jusqu'au 1^{er} mai 2024,
 - en mairie ou par courrier jusqu'au 3 mai 2024

Procuration

Si vous ne pouvez pas voter le jour du scrutin, vous pouvez donner procuration à une personne de votre choix.

| RECENSEMENT



En France, le recensement citoyen est obligatoire pour tous les jeunes Français, garçons et filles, à partir de 16 ans. Cette démarche permet aux jeunes de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

La JDC est une journée d'information et de sensibilisation aux questions de défense et de citoyenneté. Elle est obligatoire pour tous les jeunes Français, garçons et filles, âgés de 16 ans.

Simple et rapide, le recensement citoyen peut être effectué à la mairie de votre domicile.

| RENTRÉE 2024/2025



Votre enfant est né en 2021 ?

Vous pouvez dès à présent contacter le service des affaires scolaires à la Mairie pour inscrire votre enfant. Merci de bien vouloir prendre RDV au 04 74 11 15 55 et de vous présenter avec les documents suivants :

- Photocopie du livret de famille
- Photocopie du carnet de santé avec vaccinations à jour
- Photocopie de la CNI des parents
- Un justificatif de domicile de -3 mois

| LE CME ENGAGÉ POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Toujours très soucieux des questions relatives à l'environnement et à la préservation de leur commune, les élus du Conseil Municipal d'Enfants ont participé, le mercredi 3 avril, à 2 ateliers de sensibilisation à l'environnement.

La médiathèque de Péage-de-Roussillon est venue présenter aux enfants, des livres traitant des problèmes environnementaux et expliquer comment recycler nos déchets du quotidien. Une sensibilisation ludique et culturelle sur la problématique environnementale.

Lors d'un atelier de sensibilisation au problème des déchets « Tous un rôle à jouer » les élus ont reçu une formation. Notre intervenant, Ludiconsience, a animé l'atelier grâce à des échanges, des discussions autour d'anecdotes et de chiffres clés, autour de la problématique des déchets.

La prochaine action environnementale de nos jeunes élus, consistera à la création de nichoirs pour les oiseaux

DOSSIER

LE SERVICE SOCIAL : ÉCOUTER, SOUTENIR ET CONSEILLER LES PÉAGEOIS

La commune dispose de deux outils pour mener à bien ses missions dans le domaine social : le CCAS et le service social, récemment créé.



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, SES MISSIONS

Afin de mener à bien ses missions, le Centre Communal d'Action Sociale accompagne au quotidien les publics fragilisés (personnes isolées, couples sans enfant mineur à charge, personnes âgées...) Il intervient dans le domaine de l'action sociale. Il a pour mission principale de lutter contre la pauvreté, l'exclusion sociale et le mal logement.

Le CCAS : Un acteur essentiel de la lutte contre la pauvreté

Le CCAS est financé par la commune et peut bénéficier de subventions de l'État. Il est géré par un conseil d'administration composé d'élus locaux et de personnes désignées par le Maire.

Le CCAS propose un certain nombre d'aides et de services aux personnes en difficulté, notamment :

- **L'aide sociale légale** : Le CCAS instruit les demandes d'aide sociale légale, comme le RSA, l'aide au logement ou l'allocation

de solidarité aux personnes âgées.

- **L'aide sociale facultative** : Le CCAS peut également accorder des aides facultatives aux personnes en difficulté, sous forme de subventions et/ou de prêts.

- **L'accompagnement social** : Le CCAS propose un accompagnement social aux personnes en difficulté, afin de les aider à retrouver leur autonomie et à s'insérer dans la société.

- **La prévention des situations de fragilité** : Le CCAS peut également mener des actions de prévention des situations de fragilité, comme des actions de sensibilisation aux droits sociaux.

Le CCAS et les services de missions sociales

Le CCAS peut apporter des aides facultatives, mais très importantes pour les bénéficiaires : secours d'urgence, chèque d'accompagnement personnalisé et bons alimentaires.

Le CCAS peut procéder à des domiciliations

La domiciliation administrative permet à des personnes qui n'ont pas de domicile stable de disposer d'une adresse pour recevoir du courrier et surtout pour accéder à leurs droits et prestations. Les CCAS sont habilités de plein droit à procéder à des domiciliations. Ils doivent vérifier que les personnes sont sans résidence stable et qu'il existe un lien avec la commune.

Le CCAS tient un registre nominatif communal

Le Maire a l'obligation de mettre en place un registre destiné à inscrire les personnes âgées et les personnes handicapées qui en font la demande ou à la demande d'un tiers (à condition que la personne n'y soit pas opposée).

Les Péageois, en résidence principale ou secondaire, pouvant être inscrites sur le registre sont :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- Les personnes âgées de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile
- Les adultes handicapés résidant à leur domicile.

Ce registre permet de prendre contact avec les habitants les plus fragilisés lors des canicules ou plan grand froid afin de s'assurer de leur bonne santé et qu'ils disposent de ressources matérielles notamment pour se protéger.

LE SERVICE SOCIAL : UN ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE

Le service social insertion et prévention de la délinquance est un service municipal qui s'adresse aux personnes en situation de précarité ou d'exclusion sociale, ainsi qu'aux victimes de violences intra-familiales.

Ce nouveau service créé en 2023 assure la mise en œuvre de projets favorisant, la formation, l'emploi et la mobilité des jeunes en collaboration avec de nombreux partenaires et propose un certain nombre d'aides et de services.



Kiyan Quoquey est accueilli par le Maire et les services de la mairie.



Carla Tournebise et Léa-Emilie Mendes Da Silva entourent le Maire.

Les Services Civiques

Le service civique est un dispositif au service de toutes les collectivités et organismes publics. La mairie et le CCAS de Péage de Roussillon se sont engagés à accueillir des volontaires en service civique afin de renforcer la politique locale jeunesse, d'expérimenter des projets d'innovation sociale et d'aller à la rencontre de nouveaux publics ou de publics éloignés/isolés.

Pour les jeunes de 16 à 25 ans de notre territoire, le service civique favorise l'engagement citoyen au bassin de vie, le développement et la valorisation de leurs compétences ainsi que

l'enrichissement de leurs perspectives d'insertion sociale et professionnelle.

Nous proposons 5 domaines d'action auprès de nos concitoyens :

- Le sport
- La culture
- Le handicap
- La citoyenneté
- La solidarité seniors

Si vous êtes intéressés, vous pouvez joindre le service social au 04 74 11 01 12.



Une école de la 2^e chance au Péage de Roussillon

Ce projet est l'aboutissement d'un partenariat entre 3 acteurs importants de la jeunesse : L'École de la 2^e Chance (E2C), La mission Locale en Isère Rhodanienne (MLIR) et la mairie de Péage de Roussillon.

L'École de la 2^e Chance est un dispositif important qui permet à des jeunes en difficulté de se remobiliser et de construire un avenir professionnel.

Le public cible :

- Jeunes de 16 à 25 ans
- Sans diplôme ou qualification professionnelle

- En décrochage scolaire
- En difficultés d'insertion sociale et professionnelle

Les objectifs :

- Remobiliser les jeunes
- Leur faire construire un projet professionnel
- Leur donner les compétences nécessaires pour accéder à l'emploi ou une formation qualifiante

Une prochaine session devrait avoir lieu à la rentrée scolaire 2024.

LE SERVICE SOCIAL FAIT DE LA PRÉVENTION

Le Conseil pour les Droits et Devoirs des Familles (CDDF) pour plus de prévention

La loi n°2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance renforce le rôle du Maire, désormais chargé d'animer et de coordonner la politique de prévention de la délinquance, et lui confère des moyens spécifiques pour assumer cette mission.

Le Maire est habilité à procéder à un rappel à l'ordre pour les incivilités ou pour les faits susceptibles de porter atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publiques. Ce rappel à l'ordre peut se faire dans le cadre du Conseil pour les Droits et Devoirs des Familles (C.D.D.F.). Il a pour mission d'aider les familles qui rencontrent des difficultés dans l'exercice de l'autorité parentale. Il crée un cadre de dialogue chargé à la fois d'écouter et de proposer des actions d'aide à la parentalité et des mesures éducatives.

Plusieurs CDDF ont déjà eu lieu, c'est un outil précieux qui peut aider les familles à surmonter les difficultés qu'elles peuvent rencontrer dans l'éducation de leurs enfants.



« Valeurs de la République et Laïcité », des formations mises en place

La laïcité est une valeur importante de notre République. Elle doit être appliquée et défendue dans le champ de l'éducation ou de la gestion d'une commune.

La laïcité est un principe fondamental de la République française. La laïcité garantit la liberté de conscience et de religion pour tous. La laïcité est un principe précieux qui est parfois remis en question qu'il faut défendre et faire vivre au quotidien.

Des sessions de formation ont eu lieu en janvier dernier et d'autres seront organisées.

Pour celles et ceux qui seraient intéressés, vous pouvez contacter le service social au 04 74 11 01 12.

VALEURS
DE LA
RÉPUBLIQUE
ET LAÏCITÉ



Lutte contre les violences Intrafamiliales



Le stand des Violences Intrafamiliales à Péage-de-Roussillon.

Le service social participe au réseau de professionnels qui anime notamment la semaine de lutte contre les Violences intrafamiliales (VIF)

Les violences intrafamiliales constituent un problème majeur de santé publique en France. Elles touchent chaque année des millions de personnes, hommes et femmes, de tous âges et de tous milieux sociaux.

Le gouvernement français s'est engagé à lutter contre les VIF. Un certain nombre de mesures ont été prises ces dernières années pour améliorer la prévention, la prise en charge et la protection des victimes.

En novembre dernier à la salle Baptiste Dufeu, un documentaire a été présenté « Sois belle et tais-toi », portant sur les différents types de violences suivi d'un débat.



« Semaine bleue » à la salle Baptiste Dufeu.

Une demande de subvention au Fond interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) est envisagée pour proposer un projet autour de l'égalité hommes-femmes/filles-garçons.

Si vous êtes victime ou témoin de tous types de violences, vous pouvez également appeler le 116 006.

AMÉNAGEMENTS URBAINS

I SÉCURISATION DES VOIES PUBLIQUES



La sécurisation des voies publiques est un enjeu majeur pour la municipalité. Elle vise à garantir la sécurité des usagers, qu'ils soient piétons, cyclistes, automobilistes ou conducteurs d'engins de deux-roues motorisés.

Entamée par l'aménagement de la place P. Morand et des voies qui l'entourent, elle se poursuit par de nouveaux aménagements et de nombreux projets :

En 2023, la rue des plaines et la rue des sources ont fait l'objet d'une sécurisation : cheminement piétons, marquage au sol, création de stop et ralentisseurs.

De nouvelles balises vont être implantées sur des lieux stratégiques du centre-ville pour empêcher le stationnement sur trottoir et sécuriser les cheminements piétons.

Lorsque les opérations de la rue du Stade et la rue de la Gare seront terminées, les voiries seront rénovées : passage à

30 km/h, création de trottoirs aux normes PMR des deux côtés de la route, création de bandes cyclables et végétalisation ou création de « zones de rencontre ».

La communauté de communes EBER a également lancé 2 projets :

- Requalifier la rue du Port Vieux de la Gare jusqu'au croisement de la rue Romain Rolland.

Ce tracé s'intègre dans le schéma des modes actifs de la CC EBER : piste cyclable, nouvelles plantées, infiltration des eaux. L'étude est lancée, les travaux sont prévus pour 2025.

- Sécuriser le croisement rue Bellefontaine - Route de Condrieu - Rue Garilland. L'implantation d'un miroir par la Mairie ne suffit pas à sécuriser ce carrefour dangereux.

Une étude est en cours.



Rue des Plaines.



Collège Jeanne d'Arc.



Rue Olivier de Serres.



Rue du Stade.



Rue de la Gare.

DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS VOIENT LE JOUR

- Rue du Stade : Le Symphonie, Habitat Dauphinois, Groupe Valrim.

Cette résidence sénior en logement social est composée de 15 logements T2 - T3 avec salle commune climatisée. Cette résidence est réservée aux personnes retraitées ou en situation de handicap. La livraison est prévue pour septembre 2024.

- Rue de la Gare : Inspiration, L&G Groupe.

Ce sont 23 logements en accession à la propriété, du T2 au T4, répartis sur deux bâtiments mais une seule copropriété. La livraison est prévue au 1^{er} trimestre 2025.

ÉVÉNEMENT : LE GRAND REX A OUVERT SES PORTES !



André Mondange offrant un bouquet de fleurs pour l'inauguration à Fanny Ardant, la marraine de ce nouveau cinéma.

Le tout nouveau cinéma du Péage de Roussillon, Le Grand Rex, a ouvert ses portes le mercredi 13 décembre dernier.

Un complexe moderne a émergé, prenant place dans l'ancien bâtiment de la cave coopérative tout en préservant l'architecture atypique de ce bâtiment, lieu de patrimoine inscrit dans l'histoire du Péage de Roussillon.

On retrouve dans certaines salles la trace des anciennes caves et des anciennes travées où passaient les vignerons.

L'isolation phonique et acoustique ont été pensées pour rendre un son parfait.

Ce lieu a subi une transformation complète afin d'accueillir un complexe doté de 5 salles et 750 fauteuils tout confort, équipé d'écrans géants, de projections laser 4K et de toutes les dernières technologies en terme de sonorisation.

Un véritable événement pour les amoureux du grand écran et la venue de la prestigieuse Fanny Ardant comme marraine de ce Grand Rex.

ÉQUIPEMENT CULTUREL

FUTURE MÉDIATHÈQUE : UN ÉQUIPEMENT CULTUREL DE QUALITÉ POUR TOUTES ET TOUS



Fruit d'une véritable volonté politique et d'un long travail entamé il y a trois ans, La commune a dû rédiger un projet culturel, scientifique, éducatif et social, en partenariat avec tous les partenaires concernés et trouver des financements (Drac et Département de l'Isère). Puis un concours d'architecte a permis de définir le projet.

La nouvelle médiathèque de Péage-de-Roussillon sera installée dans les locaux de l'ancien cinéma Rex, situé 6 avenue Jules Ferry.

Elle a pour ambition de devenir un établissement culturel au sens large, qui accueillera de nombreux publics, et permettra de mener une véritable politique de lecture publique.

Une amplitude d'ouverture plus importante (33 heures hebdomadaires contre 12 actuellement), permettra aux péageois une utilisation intense de cet équipement qui sera également ouvert le samedi.

La création d'une petite salle de spectacle réservée à la médiathèque, permettra de visionner des films, d'organiser des spectacles et des conférences.

Un espace numérique, permettra à celles et ceux qui le souhaitent, d'utiliser et de se familiariser avec l'informatique.

Une salle de travail, sera à disposition

Une programmation culturelle annuelle avec des ateliers, des animations, des expositions...

D'importants travaux seront nécessaires pour que le bâtiment d'une surface de 800 m² puisse accueillir les documents et nouveaux services dans de bonnes conditions : création d'un étage, renforcement des structures... Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 3 millions d'€.

L'ouverture de la médiathèque, nouvelle version, est prévue au printemps 2026, pour le plaisir des jeunes comme des adultes...

Pour cette future médiathèque, Voici quelques repères :

- 768 m² sur deux niveaux
- 10 000 documents seront disponibles
- Jeux vidéo
- Atelier informatique mis en place
- Livres en langue étrangère
- Connexion wifi
- Salle de spectacle : 48 places

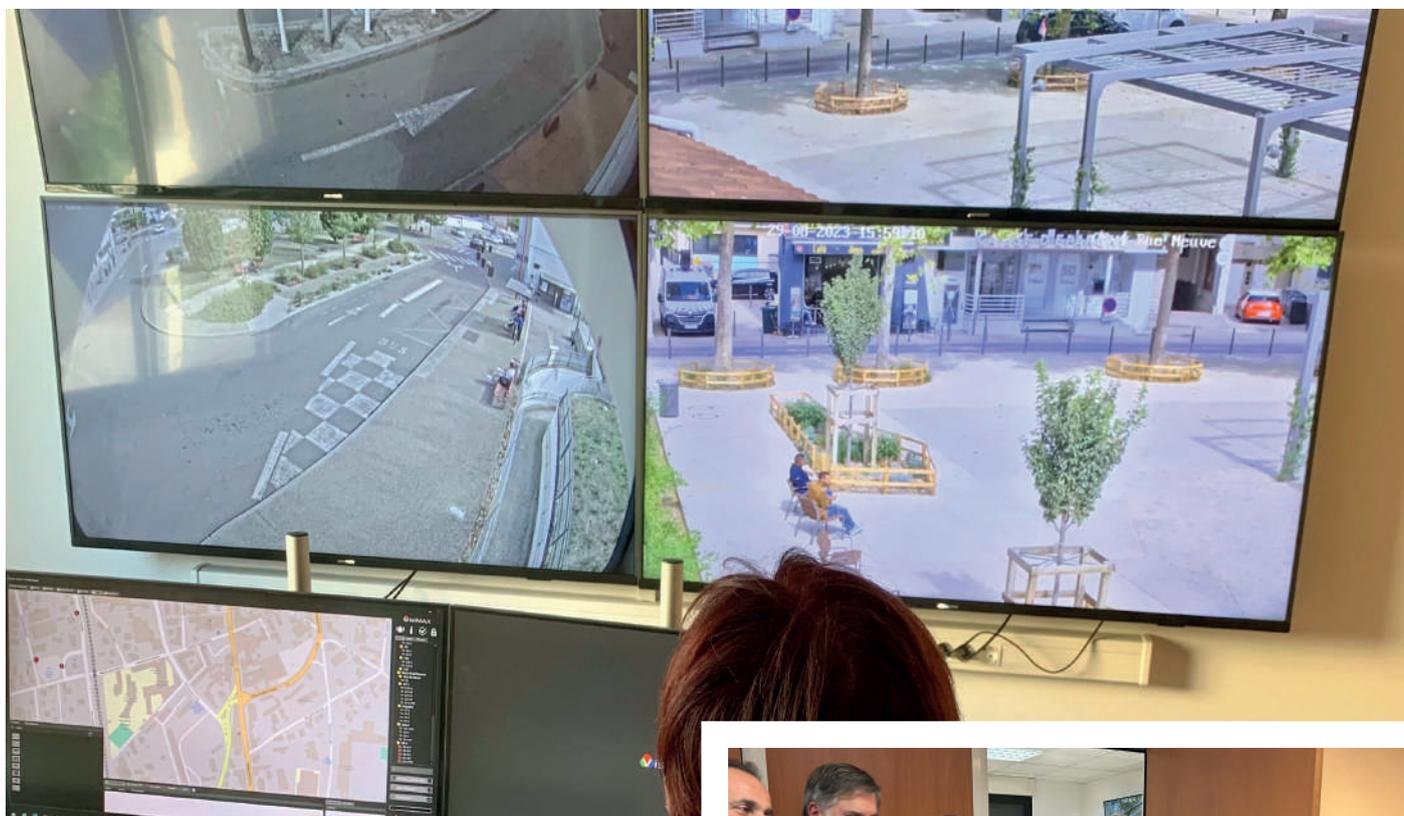
Des espaces différents pour accueillir des expositions, des animations, l'espace presse magazine, les jeux vidéo et la section enfance/jeunesse de 0 à 15 ans.

Une sélection « Facile à lire » sera régulièrement mise en valeur dans le hall d'entrée ainsi que les actualités et le programme d'animations de la médiathèque.

À l'étage, l'espace numérique/salle de travail, une salle pour organiser des ateliers, l'espace « Images » avec les livres sur l'art et le cinéma, les bandes dessinées et les DVD puis les romans, les romans policiers et documentaires pour les 16 ans et plus.

LA SÉCURITÉ AU PÉAGE DE ROUSSILLON, UNE PRIORITÉ POUR LA MUNICIPALITÉ.

LE CSU, UN OUTIL EXCEPTIONNEL AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ DES PÉAGEOIS.



Ce nouvel équipement vient s'ajouter à la politique de sécurité de la ville, voulue par la municipalité. Il vient en complément du recrutement de nouveaux policiers municipaux qui constituent maintenant une équipe qui est composée de 6 PM et de 3 ASVP présents jusqu'à 19H00 du lundi au vendredi. Outil à part entière en matière de lutte préventive contre l'insécurité et d'aide à la gestion de l'espace public, il constitue un outil essentiel de lutte contre la délinquance.

Le centre de supervision urbain est un outil utilisé pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens et pour lutter activement contre la délinquance, les incivilités de manière générale et les problèmes liés au non-respect du code de la route.

Le CSU est également un outil de prévention car il permet la détection des comportements inadaptés et peut conduire ainsi à la mise en place de dispositifs comme le CDDF (Conseil des droits et des Devoirs des Familles) réservé aux mineurs. Le CSU, équipement habituellement destiné à des villes plus importantes que la nôtre, permet à notre commune de mener une action efficace et moderne, contre les actes de délinquance.

Situé au premier étage du poste de police, il est composé de 2 PC de 27 pouces, d'un mur d'images avec 2 écrans de



André Mondange coupant le ruban d'inauguration.

55 pouces, de logiciel de supervision, d'analyse d'images et d'enregistreurs vidéos. Ce centre est équipé des dernières technologies de vidéosurveillance. Il dispose d'une soixantaine de caméras réparties sur l'ensemble de la ville permettant un maillage complet et une marge d'intervention plus ample.

En 2023, 300 000 euros ont été investis pour la vidéoprotection. Le coût total du CSU est de 144 000 euros, la Région a subventionné à hauteur de 60 000 euros et l'État à hauteur de 20 000 euros pour le déport des images en Gendarmerie.

Depuis sa mise en service, le CSU a déjà permis l'interpellation de plusieurs individus et 400 réquisitions ont été ordonnées par la gendarmerie, la police nationale et les douanes.

LES JEUNES DU SEJ FONT DE LA RADIO !



Le projet Radio Bistan s'est déroulé avec les ados de 12 à 17 ans du Secteur Jeunes :

C'est un projet qui a été mené par TEC dans le cadre du PLEAC (Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle).

Des objectifs ambitieux :

- Développer un regard critique sur le monde et l'actualité.
- S'initier à différents moyens d'expression.
- Apprendre à travailler et à réfléchir collectivement et s'engager au sein d'un projet.
- Développer sa confiance en tant qu'individu et trouver sa place dans le groupe.

Un déroulement parfaitement organisé :

- Un groupe de 8 jeunes a assisté au spectacle « Radio Bistan » qui s'est déroulé le **vendredi 15 décembre** à St Maurice l'Exil. Le principe de ce spectacle était de mêler la chanson et l'humour tout en informant le public sur des faits d'actualité liés à l'écologie. Il s'agissait du lancement du projet.
- Un stage a été organisé sur 3 jours pour les 12 à 17 ans pendant les vacances de février, du **lundi 19 au mercredi 21 février 2024**, à chaque fois en journée de 10h à 16h00. Les matins étaient réservés à la création de textes sur la thématique d'un « souvenir de nature » ainsi qu'à la répétition de chansons en groupe. Les après-midi étaient réservés à la création de musiques et de bruitages. Le mercredi 21, les jeunes ont pu vivre la belle expérience d'enregistrer une émission radio dans les studios de « Radio d'Ici » à Saint-Julien-Molin-Molette.

Cette émission leur a permis de diffuser tout ce qu'ils avaient créé pendant le stage.



Les objectifs fixés ont été remplis :

Les jeunes ont pu échanger autour d'un jeu sur la question environnementale lors de la première séance du lundi.

Différents moyens d'expression ont été utilisés : écriture, lecture, chant, enregistrements et émission radio.

Le groupe a travaillé en équipe. Il a dû s'organiser en binômes afin de se répartir les différentes tâches.

Acquisition de compétences

Au fil des séances de travail, les jeunes ont été mis en confiance par les intervenants et l'animatrice. Leurs points forts ont été exploités mais ils ont également acquis de nouvelles compétences : se servir d'un enregistreur vocal, raconter une histoire à un public de manière claire et intelligible, se servir d'un logiciel d'enregistrement et de bruitages, découvrir ses capacités vocales, créer une mélodie accompagnée à la guitare.

L'étape de l'enregistrement de l'émission aura fortement valorisé le travail des jeunes.

| ACTIVITÉ KAPLA



Un jeu de construction pour tous

Le SEJ a accueilli le lundi 26 février, un intervenant spécialiste des KAPLA afin de pouvoir réaliser des constructions avec les enfants de 3 à 12 ans mais aussi avec les adolescents de 12 à 17 ans.

Ils ont pu réaliser des œuvres gigantesques ! Tour de Pise, l'Empire State Building et le Colisée sont des exemples des différents édifices réalisés.

Les 60 participants qui se sont relayés toute la journée ont été très concentrés et ravis de leur expérience !

| DE JEUNES POÈTES PROMETTEURS



Depuis le 8 novembre 2023, une belle aventure littéraire prend forme durant les temps d'activités du mercredi, grâce à un partenariat entre le SEJ et l'Association des Poètes de Roussillon.

Chaque mercredi matin, de 10h30 à 11h30, les enfants âgés de 6 à 12 ans se réunissent pour explorer les méandres de l'écriture poétique et la magie de l'imagination.

Ces ateliers, encadrés par un poète de l'association et une animatrice du SEJ, permettent aux enfants d'explorer les multiples facettes de la poésie, apprenant à manier les mots avec adresse et humour.

L'enthousiasme est palpable, les enfants s'investissent très volontiers dans la création de leurs propres poèmes. Au-delà de l'apprentissage de l'écriture, ces ateliers offrent également un espace d'expression et de partage, où chacun est libre de laisser libre cours à ses émotions et à son imagination.

À travers cette initiative, l'Association des Poètes de Roussillon et le SEJ s'engagent à cultiver la créativité des jeunes générations.

| PASS SPORT RHODIA



Les mercredis après-midi, deux groupes d'enfants et un groupe d'adolescentes participent au projet Passport Rhodia.

Ce projet est un partenariat entre le Rhodia Club omnisports et le Service Enfance Jeunesse. Il a pour but de favoriser et de faire découvrir la pratique sportive.

3 groupes dont le public est issu des quartiers politique de la ville y participent

- un premier composé de 8 filles de 11 à 14 ans
- 2 autres groupes composés d'enfants de 6 à 11 ans qui ne pratiquent pas de sport en dehors de ce dispositif. Ils peuvent s'essayer à tous les sports mais aussi à l'athlétisme.

Ce partenariat existe depuis de nombreuses années. Depuis 2023, un groupe de filles adolescentes est venu intégrer ce dispositif.

Ce partenariat est une réelle aubaine pour ces jeunes et enfants de la commune et remporte un vif succès.

DES BOUTONS ALARMES POUR LA SÉCURITÉ DE NOS COMMERÇANTS ET SOUTIEN AUX COMMERCE VICTIMES DE DÉGÂTS EN JUIN DERNIER



La municipalité soutient ses commerçants

Alors que les actions contre la délinquance se poursuivent au Péage-de-Roussillon, le député et conseiller régional Yannick Neuder est venu présenter aux commerçants le dispositif pris en charge par la Région et la municipalité pour contrer les agressions.

Un soutien sans faille

La municipalité continue de soutenir les commerçants face aux actes de délinquance en les équipant d'un dispositif d'alerte relié à leurs proches et à la police municipale, avec un relais vers les gendarmes, permettant de les rassurer.

Il s'agit d'un simple bouton d'alerte connecté à une application qui a l'avantage d'être d'une grande discrétion ». Ce dispositif avec divers stade d'alerte selon la pression du clic, pourra équiper individuellement chaque commerçant, chaque salarié, ainsi que les soignants du centre de soins non programmés.

Ce nouvel équipement pris en charge à 50 % par le conseil régional et 50% par la mairie de Péage de Roussillon permet de rassurer.

Ce sont en tout 26 commerces qui ont été équipés de ces boutons alarmes et plus de 70 salariés protégés.

Aides aux commerçants victimes de dégâts

Des commerçants qui ont subi des dégradations en juin dernier, ont bénéficié d'une aide exceptionnelle de 5 000 €, octroyée par la Région. L' aide octroyée par la mairie, vient s'ajouter à l'aide de 5 000 € déjà allouée par le conseil régional.

3 commerces péageois ont pu bénéficier de ce dispositif d'urgence mis en place.

Cette aide sous forme de subvention a pour objectif de soutenir les entreprises fragilisées par ces évènements dans le but de préserver l'activité économique, maintenir l'attractivité commerciale et pérenniser l'emploi.



La municipalité utilise le droit de préemption pour revitaliser le centre ville

Voulue par la municipalité, le droit de préemption est un outil important pour la commune du Péage de Roussillon, qui souhaite préserver la diversité commerciale et maintenir un tissu économique dynamique sur son territoire

La commune revitalise son centre ville. En préemptant, elle maîtrise son foncier en attendant de valider les propositions des porteurs de projets pour des opérations immobilières et commerciales.

Pour ce faire, la commune a sollicité EPORA, organisme public pour l'accompagner sur l'acquisition des parcelles préemptées.

Plusieurs projets :

- Acquisition du bien situé 11-13 rue de la gare. Avec pour objectif la création de logements.
- Terrain Lathoud : ce bien est situé à proximité immédiate de la place Paul Morand et représente un tènement stratégique pour la commune qui permet de stationner gratuitement à 2 pas des commerces.
- Boucherie Perrache avec pour objectif d'installer un nouvel artisan boucher / traiteur.
- Magasin Faure : un nouveau commerce de prêt-à-porter.

SANTÉ

ACCÈS AUX SOINS : UNE PETITE RÉVOLUTION SUR NOTRE TERRITOIRE

Après le départ des médecins implantés au Péage de Roussillon, le Maire André Mondange, a rapidement sollicité les partenaires de la commune, afin de trouver une solution pour ne pas laisser les habitants du Péage sans médecin.

Quelques semaines plus tard, on assistait à la naissance du centre de soins intercommunal non programmés grâce à la mobilisation du député Yannick Neuder et du Maire André Mondange ainsi que du soutien de la communauté de communes EBER, le département de l'Isère et de l'association URG+.

Aujourd'hui, fort d'un succès important, le centre de soins ouvrira à compter de début mai 7 jours sur 7.

Cette décision vise à améliorer l'accessibilité aux soins pour les patients et à désengorger les services d'urgence des hôpitaux.

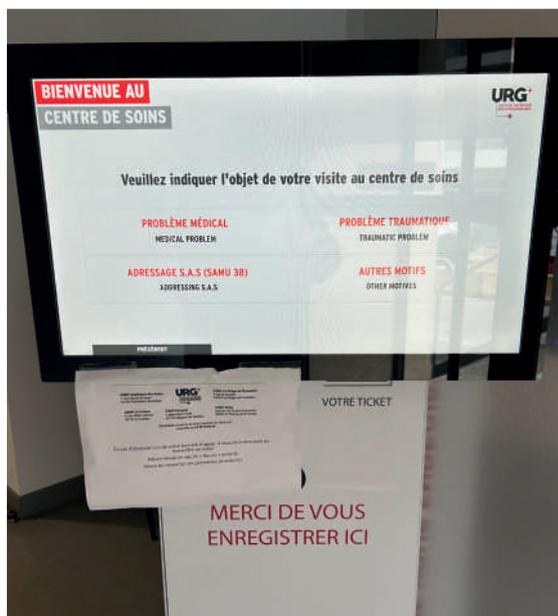
Les nouveaux horaires du CSNP seront les suivants :

- Du lundi au dimanche de 10h à 22h
- 7 jours sur 7 week-end et jours fériés



Le Centre de soins non programmés permet aux patients d'accéder rapidement à des soins de qualité.

L'élargissement des horaires du Centre de soins est une mesure positive qui devrait contribuer à améliorer la prise en charge des patients et à réduire les délais d'attente aux urgences.

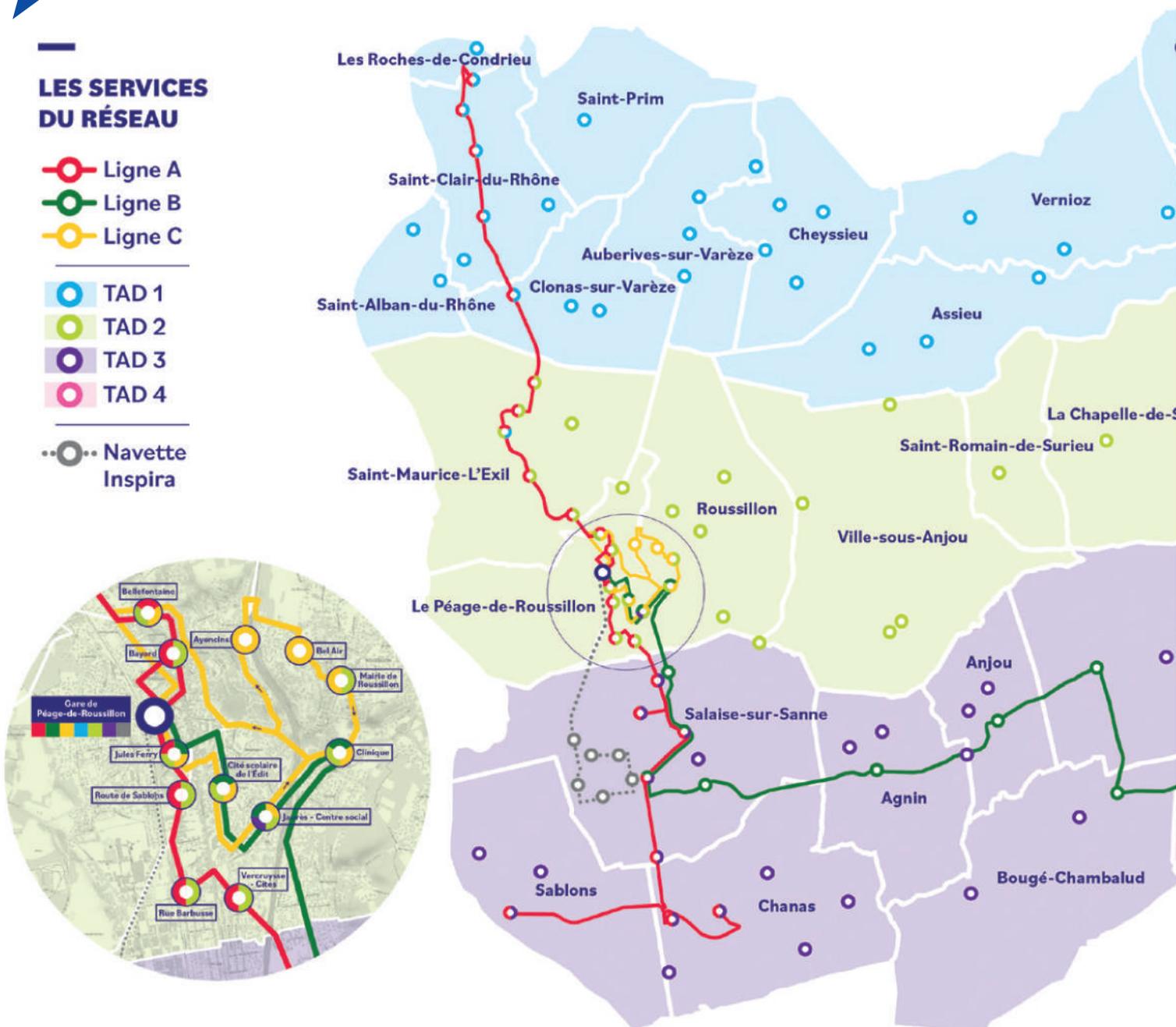


Comment ça marche ?

- Se présenter devant la borne d'accueil
- Indiquer l'objet de la visite au centre de soins parmi les choix proposés
- S'identifier en recevant un SMS ou en prenant un ticket et suivre l'ordre indiqué sur les écrans de la salle d'attente.

À noter : s'identifier en recevant un SMS permet de ne pas patienter en salle d'attente mais de vaquer à ses occupations jusqu'à la réception du SMS du médecin indiquant que c'est bientôt votre tour.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EBER



LE 37, UN RÉSEAU AUX MULTIPLES SERVICES

Les usagers habitués des TPR retrouvent **la ligne A** (et sa couleur rouge) avec de nouveaux horaires. Le tracé de cette ligne évolue légèrement. Elle passe par la plateforme chimique de Roussillon et permet la desserte en alternance des centres bourgs de Chanas et Sablons.

Chiffres clé - Évolution des montées dans les bus sur l'ancienne ligne A des TPR :
170 000 montées en 2013, 270 000 montées en 2023

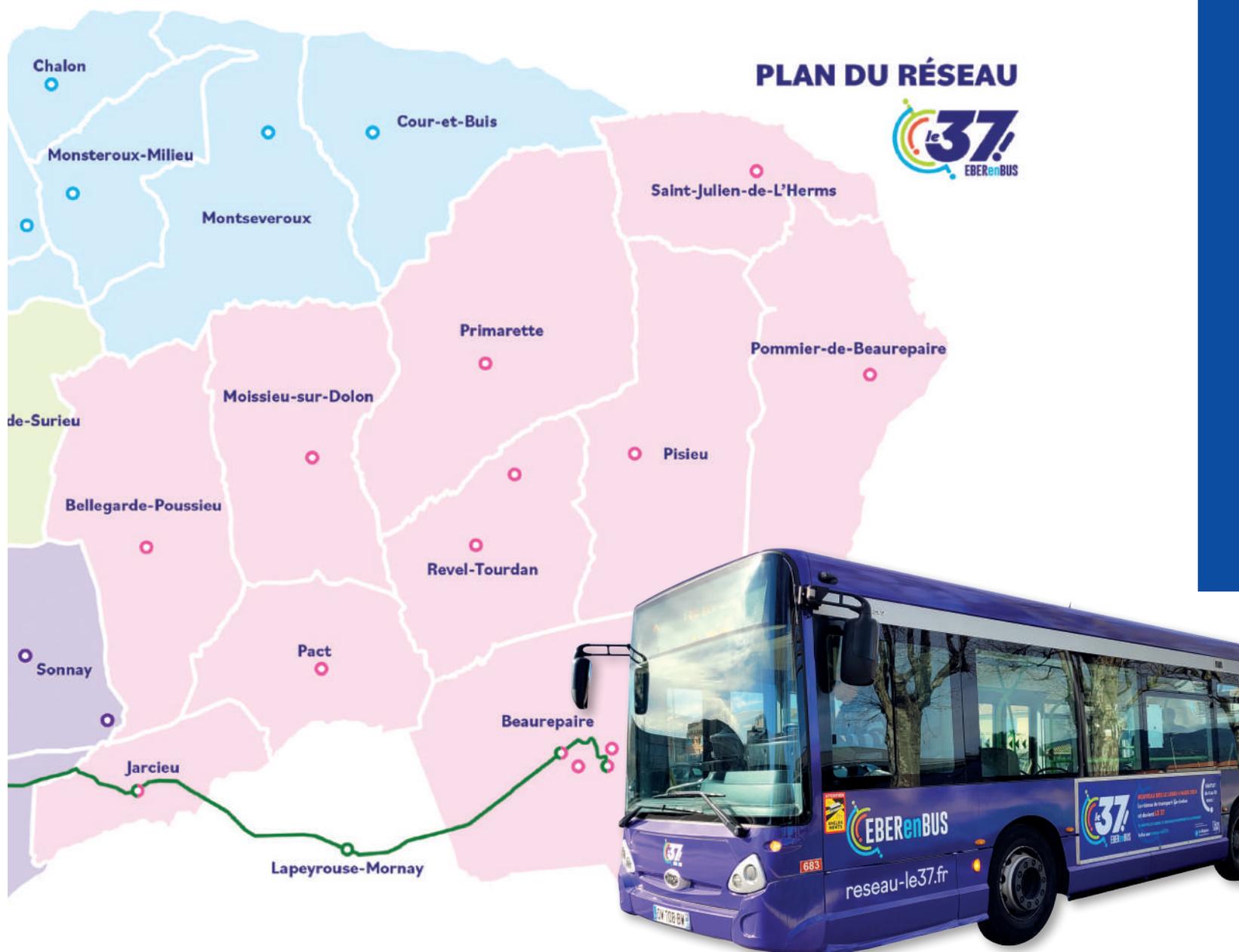
Principale nouveauté du réseau de transport, la ligne B relie la gare routière de Beaurepaire à la gare SNCF du Péage-de-Roussillon, avec 17 points d'arrêts, passant par Jarcieu, Sonnay, Anjou, Agnin, Salaise-sur-Sanne et Roussil-

lon. Elle assure 12 allers-retours par jour avec une fréquence allant jusqu'à un bus toutes les heures (sauf les samedis et pendant les vacances scolaires où elle assure 6 allers-retours par jour).

La nouvelle ligne C assure une desserte plus fine de l'agglomération roussillonnaise (quartiers résidentiels, clinique, commerces, établissements scolaires...) au départ de la gare du Péage-de-Roussillon avec une rotation toutes les 30 à 40 minutes tout au long de la journée.

Autre nouveauté du 37, une navette est mise en place pour relier la gare du Péage-de-Roussillon aux principales entreprises de la zone économique INSPIRA. Elle propose 3 allers le matin depuis la gare et 3 retours le soir.

Le service de Transport À la Demande (TAD) zonal assure une couverture de l'ensemble des 37 communes du territoire.



LES TARIFS DU RÉSEAU LE 37

**Du 4 au 30 mars 2024,
le réseau Le 37 est gratuit !**

Les tarifs pratiqués pour les TPR sont reconduits pour Le 37. Ils restent inchangés depuis le lancement du service de transport en 2012. Les voyageurs peuvent acheter leur ticket unitaire à bord des véhicules pour 1 €. L'achat d'une carte OÛra nominative en agence (5 € valable 5 ans) permet le rechargement de carnets de 10 trajets à 7 € ou d'un abonnement mensuel à 20 €. La gratuité est maintenue, avec le PASS ECO, pour les bénéficiaires des minimas sociaux.

Plus d'informations à venir sur reseau-le37.fr

Déclenché uniquement sur réservation, ce TAD apporte plus de souplesse que l'ancien service TPR : il propose une offre horaire plus fréquente, avec 4 allers-retours possibles par jour et davantage de possibilités de se rendre sur les points d'intérêt des différentes communes. Les zones 1 (bleu clair) au nord, 2 (vert clair) au centre et 3 (violet) au sud assure un rabattement vers l'agglomération et le terminus de la gare du Péage-de-Roussillon. La nouvelle zone 4 (rose) à l'est propose un terminus à la gare routière de Beaurepaire et une possible correspondance avec la ligne B.

Enfin, le TAD ACCESS, qui assure une prise en charge et une dépose en porte à porte sur réservation, est étendu à l'ensemble du territoire pour les personnes âgées de plus de 75 ans ou à mobilité réduite. Il s'organise sur deux zones distinctes.

UNE FÊTE DES LUMIÈRES EXCEPTIONNELLE POUR LES 40 ANS DE TEC



À l'occasion des 40 ans de TEC, et grâce à la nouvelle place P. Morand, un 8 décembre mémorable a été organisé : De nombreux habitants de la commune et du territoire, étaient présents pour assister à un spectacle que nous ne sommes pas prêts d'oublier !

C'est à partir de 17h30 que de nombreuses animations féériques ont rythmé la fin de journée

- Manèges et forains sur la place de la Halle
- Défilé du Père Noël, de la Mère Noël et des lutins sur leur traîneau
- Défilé de la troupe de danse We Dance
- Défilé des majorettes impériales

Deux fanfares étaient également présentes pour assurer l'animation musicale

- La barquette de Givors
- La Batterie-Fanfare de l'Écho de l'Argentelle

Puis à 20h, la foule s'est dirigée sur la place Paul Morand où le spectacle Cristal Palace de la compagnie Transe Express a illuminé tout le Péage.

Un lustre monumental a transformé la place publique en salle de bal.

Une piste de danse, un bar, un orchestre suspendu, des acrobates, des personnages aux caractères bien affûtés... La magie a opéré et le bal est devenu spectacle...

Le public, invité à entrer dans la danse, a traversé les époques, de la valse à la techno.

Un moment magique et féérique pour toutes et tous.



UN CARNAVAL TOUJOURS AUTANT APPRÉCIÉ PAR LES ENFANTS



Un carnaval sportif et haut en couleurs !

Le carnaval 2024 est une tradition populaire, joyeuse et familiale qui réunit enfants et familles pour le traditionnel défilé dans les rues du Péage.

Cette édition placée sous le thème des jeux olympiques a été un véritable succès.

Ce ne sont pas moins de 8 chars qui ont été confectionnés dans les écoles avec l'aide précieuse de Rémy et de plusieurs animateurs : 2 phryges olympiques aux yeux malicieux et souriant de toutes leurs dents, 1 arbre à médailles colorées,

1 tour Eiffel, des anneaux olympiques, un grand tennisman et le célèbre caramantran...

Des enfants costumés ont déambulé dans les rues accompagnés par des fanfares, des groupes de musique, des danseuses et des majorettes. Le public, enthousiaste a applaudi et chanté au passage des différents cortèges.

Et pour terminer en beauté et pour annoncer les couleurs du printemps, le traditionnel caramantran a été brûlé !

Cet événement festif et convivial a été un moment inoubliable pour tous les participants !

246 ARTISTES POUR LE CONCOURS DE DESSINS DU CARNAVAL !

Après des heures de débats et d'argumentation, le jury a désigné les gagnants du concours de dessins « Carnaval 2024 » parmi 246 participants, un nouveau record de participation !

Catégorie 3-5 ans : Amira Kharroubi

Catégorie 6-11 ans : Rayan Demonsais

Catégorie 12-17 ans : Joana Dos Santos

Deux classes de l'école Ollier ont également participé en proposant une œuvre collective, merci aux élèves de Madame Jacquemin à la maternelle et aux élèves de CPA de Madame Novat ! Les 2 classes ont remporté des places de cinéma !

Parmi les 3 finalistes des catégories, le jury a également voté pour le dessin qui servira de support de communication pour l'affiche officielle du Carnaval 2024, cette année

c'est le dessin de Rayan qui a remporté le concours, un grand bravo à lui !

Et félicitations à tous pour votre participation, des places de cinéma ont été remises aux gagnants et au jury du concours.



| LES 9 CORIACES

Cie Elyo

Samedi 20 avril - 20h30

Salle Baptiste Dufeu - Le Péage de Roussillon

Théâtre noir & Marionnette - 50 min

Pour adultes et ados, à partir de 10 ans

Tarifs catégorie C

Prenez dix personnages, quatre interprètes bien frais, deux metteur(s) en scène et dix ans d'affinage. Munissez-vous d'un texte suffisamment épique. Mélangez le tout dans une boîte noire ingénieuse et inédite.

Puis faites-les parler d'humanité. Assaisonnez le tout d'humour grinçant et de réflexions philo-gustatives. Saupoudrez délicatement d'actualité brûlante, de théorie de l'évolution



farfelue. Servez bien chaud à une tablée d'adolescent(e)s accompagnée(s) de leurs géniteurs. Bon appétit !

| EXPOSITION PROJET | MARLÈNE CHEVALIER

Du 13 au 30 mars 2024,

La Boutique, Territoire d'Art

Diplômée des Beaux-Arts de Lyon et Saint-Etienne, Marlène est dessinatrice. Elle expérimente notamment les questions autour de la retranscription des émotions par l'image. Elle s'intéresse au langage, à la mémoire et à la façon de les faire exister. C'est pourquoi elle est l'artiste qui a été choisie pour illustrer la saison 23/24 de Travail et Culture. Elle a donc réalisé le visuel de cette 40^e saison.

Pour cette saison, Marlène a intégré le dispositif en art contemporain POOP (Partage d'Œuvres, Œuvres en Partage) et travaille avec des publics divers et variés dans plusieurs structures du territoire Entre Bièvre et Rhône.

En temps scolaire, elle intervient dans 4 écoles élémentaires, aux Roches de Condrieu, Moissieu sur Dolon, Jarcieu et Pommier de Beaurepaire. En hors temps scolaire, elle est présente au CADA ADOMA au Péage de Roussillon. Elle travaille également avec un groupe intergénérationnel issu de la mission locale et de l'EPHAD Bellefontaine.

Ce sont environ 125 personnes qui sont touchés par les différents projets avec Marlène.

Les différents travaux réalisés par les participants seront exposés à La Boutique, Territoire d'Art (Le Péage de Roussillon) à l'occasion d'une exposition collective du 13 au 30 mars.

Exposition gratuite et ouverte à tous les mercredis de 16h à 18h et les samedis de 10h à 12h. Toutes les écoles participantes au projet vont venir visiter l'exposition pour découvrir le travail des autres.



| MÉDIATHÈQUE



Les animations

Entre Ciel et Terre

avec **Françoise Danjoux - Cie Sac à Son**

Vendredi 19 avril à 10h - sur inscription

Spectacle - 30 minutes - 0/3 ans

Le soleil se lève et le voyage peut commencer les pieds sur terre et la tête en l'air...

La sieste au bois dormant

avec **Rémi Salas - Cie Candide**

Mardi 23 avril à 15h et 18h30 - sur inscription

Spectacle - 60 minutes - Dès 7 ans

Pourquoi et comment certaines histoires entendues un jour, résonnent en nous pour toujours.

Lecture

Lancement de l'espace « Facile à Lire » à la médiathèque de Péage de Roussillon.

Un nouvel espace a été créé afin de promouvoir la lecture sous différentes formes et de rendre accessible la lecture à tous. Il a été conçu pour aider les personnes qui ont des difficultés pour lire et comprendre.

Rendez-vous à la médiathèque de Péage de Roussillon pour découvrir ce nouveau service :

- le mercredi de 10h à 12h puis de 14h30 à 17h30
- le vendredi de 15h30 à 17h30
- Le samedi de 10h à 12h

LES SAVEURS DU MARCHÉ PÉAGEOIS



Deux fois par semaine, le jeudi et le samedi, la place Paul Morand s'anime avec le marché qui s'y installe de 7h30 à 12h30.

Un lieu de vie et d'échange incontournable pour les Péageois. Une cinquantaine d'exposants qui proposent de l'alimentation, des vêtements, du textile, du bazar, de quoi satisfaire tous les promeneurs.

Dès l'aube, les commerçants s'activent pour installer leurs stands. Les maraîchers exposent leurs fruits et légumes gorgés de soleil, le fromager propose une sélection de fromages

affinés, et les bouchers travaillent avec précision de belles pièces de viande.

Le marché du Péage de Roussillon est une véritable invitation au voyage gustatif, on y trouve des produits de saison. Les amateurs de cuisine trouveront également leur bonheur avec des épices rares, des huiles d'olive raffinées et des produits du monde entier.

De nombreux parkings gratuits sont à disposition au quatre coins de la ville.

UN DÉFILÉ DE PRINTEMPS COLORÉ !



Samedi 6 avril, l'association des commerçants « Le Péage de vos envies » a organisé son défilé en plein air sous la pergola de la place Paul Morand.

Plusieurs centaines de personnes étaient présentes pour assister au défilé de mannequins d'un jour qui présentaient les nouvelles collections printemps-été de vêtements et accessoires et les dernières tendances.

Plusieurs boutiques ont participé : Terracol, Lingerie Veyrier, la bijouterie l'Écrin, les opticiens Krys et Optic 2000, Studio Sandy et Fleurs and Clo.

Cette animation permettait de lancer la quinzaine commerciale avec de nombreuses promotions et cadeaux chez les commerçants adhérents à l'association.

Merci à nos commerçants pour leur dynamisme et leur bonne humeur, merci de faire vivre le Péage !

ENVIRONNEMENT

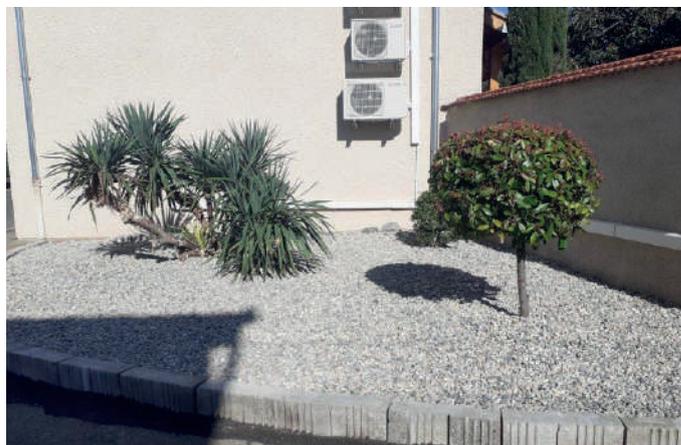
I LE PRINTEMPS ARRIVE

La rénovation de massifs est un investissement pour l'avenir. En effet, ces espaces verts contribuent à la qualité de vie des habitants et à l'attractivité des villes.

Ce sont 3 massifs qui ont été repris par les agents des services techniques : à la gare, au rond point des Beaux Arts et sur l'avenue Jacques Prévert.

Ils ont utilisé des végétaux déjà présents sur la commune et ont rajouter une toile de paillage, des pierres calcaires et du bois flotté en couvre sol pour embellir les parterres.

Le Péage-de-Roussillon expérimente actuellement des massifs en plantes vivaces dans le centre ville, dans la continuité de la revégétalisation de la place Paul Morand.



Cette initiative vise à plusieurs objectifs :

Embellir la commune : Les plantes vivaces offrent une floraison colorée et durable tout au long de l'année, ce qui permet d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Favoriser la biodiversité : Les plantes vivaces attirent les pollinisateurs et contribuent à la création d'un environnement plus favorable à la faune et à la flore locales.

Réduire l'entretien : Les plantes vivaces sont moins exigeantes en entretien que les plantes annuelles, ce qui permet de réduire les coûts et le temps consacrés à l'entretien des espaces verts. Elles sont également moins gourmandes en eau et nécessiteraient qu'un seul arrosage par semaine.

Deux sites ont été sélectionnés : le parc Saint Prix et le massif des bourdines.

Le choix des plantes a été effectué en fonction de plusieurs critères : la résistance au climat local et la période de floraison qui s'étendra d'avril jusqu'aux premières gelées.

I ENTRETIEN DU CIMETIÈRE



Nous vous informons que l'entretien du cimetière aura lieu les matins des dates suivantes :

- Lundi 22 avril 2024
- Lundi 27 mai 2024
- Lundi 24 juin 2024
- Lundi 15 juillet 2024
- Lundi 5 août 2024
- Lundi 2 septembre 2024

- Lundi 30 septembre 2024
- Lundi 21 octobre 2024

Tonte, débroussaillage, entretien des massifs, taille des arbustes...

Attention

Nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser sur le passage (en dehors de l'emplacement de la concession, dans l'allée) des éléments type marche-pieds, pots de fleurs, etc.

VOTE DU BUDGET 2024

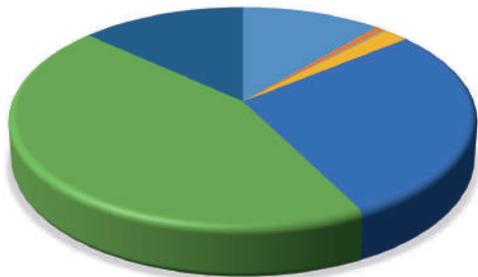
Un budget maîtrisé grâce à une gestion rigoureuse.

Recettes de fonctionnement

Des recettes de fonctionnement qui sont stables :

- Les recettes dépendent de la fiscalité indirecte et des impôts fonciers
- Les dotations de l'État sont en recul

À noter : pas d'augmentation des impôts relative à la part communale en 2024

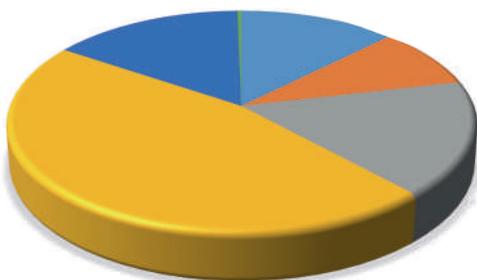


■	Fiscalité locale	3 181 580 €
■	Dotations et participations	950 500 €
■	Résultat de fonctionnement	800 000 €
■	Atténuation de charges	50 000 €
■	Opérations d'ordre de transfert entre section	18 136 €
■	Produits des services, du domaine et ventes diverses	144 000 €
■	Impôts et taxes	2 042 158 €

Recettes d'investissement

Des recettes importantes :

- Transfert de la section de fonctionnement
- Subventions obtenues



■	Subventions d'investissement	2 308 948 €
■	Immobilisations corporelles	762 000 €
■	Travaux exécutés d'office	15 000 €
■	Solde d'exécution de la section d'investissement reportée	623 840,60 €
■	Opérations d'ordre de transfert entre section	441 000 €
■	Dotations, fonds divers et réserve	838 103,40 €

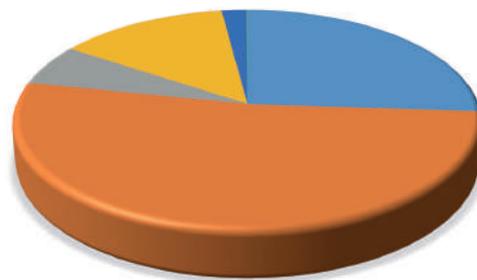
Dépenses de fonctionnement

Maîtrise des dépenses

L'augmentation des dépenses correspond exclusivement à de nouveaux services :

- Police Municipale
- Agents de sécurité de la voie publique
- Médiathèque
- Élagage
- Études

À noter : la maîtrise du budget de fonctionnement permet de financer les projets d'investissement. En 2024 le budget a bénéficié d'une affectation de plus 1,4 M d'€, grâce aux économies faites en 2023.

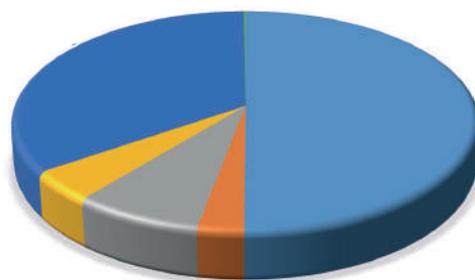


■	Charges de personnel et frais assimilés	3 759 100 €
■	Opérations d'ordre de transfert entre section	441 000 €
■	Autres charges de gestion courante	978 500 €
■	Impôts et taxes	2 042 158 €
■	Charges spécifiques	5 000 €
■	Charges à caractère général	1 879 564 €

Dépenses d'investissement

Des dépenses d'investissement nécessaires pour les péageois

- Rénovation des écoles Ollier et des Ayenciens
- Création d'un nouveau parking à Bayard
- Achat d'une nacelle
- Lancement des travaux de la future médiathèque



■	Emprunts et dettes assimilés	283 000 €
■	Immobilisations incorporelles	795 414 €
■	Subvention d'équipement	444 286,76 €
■	Immobilisations corporelles	3 433 055,24 €
■	Travaux exécutés d'office	15 000 €
■	Opérations d'ordre de transfert entre section	4 988 892,00 €

PORTRAIT D'UN PÉAGEOIS

ROBERT BUFFAT, UNE PERSONNALITÉ INCONTOURNABLE DU PÉAGE DE ROUSSILLON



Robert Buffat, un péageois aux multiples facettes, élu pendant 31 ans sous les mandatures successives de Maurice Chevalier, Albert Bourget et enfin François Martinez..

Monsieur Buffat, vous êtes une figure emblématique du Péage de Roussillon, pouvez-vous nous raconter un peu votre parcours ?

Je suis arrivé au Péage de Roussillon avec mes parents en 1952, j'avais 14 ans. J'ai alors passé le concours puis je suis entré au centre d'apprentissage à Rhône Poulenc.

En 1959 je suis appelé pour la guerre d'Algérie où j'ai fait plusieurs camps dans l'Ouarsenis, les plateaux de l'Atlas et le sud Oranais durant 29 mois.

En 1961 je reviens et reprends le travail à Rhône Poulenc. Je deviens délégué du personnel puis délégué du CE. En mai 68, il y a eu la plus grande grève générale que le pays n'a jamais connue et je dormais nuit et jour sur le site afin de distribuer des tracts.

En 1965, je me marie avec Marylis et de cette union naissent mes enfants Magalie et Yann en 1975 et 1976.

En 1977, je deviens 1^{er} adjoint du Conseil Municipal sous la mandature de Maurice Chevalier. J'étais en charge de la voirie et j'ai mis en place le premier plan de circulation au Péage de Roussillon, la mise en place de l'avenue Jacques Prévert, le parking Schneider et la traversée des eaux pluviales.

J'ai connu le très grave accident du poids-lourds qui a fait 6 morts et de nombreux blessés en 1981 puisque j'étais sur place, le maire de l'époque étant absent.

En 1983, Maurice Chevalier est réélu et je suis son premier adjoint en charge de l'enfance.

En 1989, je reviens adjoint à la voirie sous le mandat d'Albert Bourget.

En 1994, je suis retraité de Rhône Poulenc et reçois la médaille vermeille.

En 1995, adjoint au Maire et vice président à la communauté de communes.

En 2001, je suis élu conseiller municipal sous le mandat de François Martinez jusqu'en 2008 où je reçois la médaille de la ville après 31 ans d'engagement en tant qu'élu.

Vous avez donc été élu pendant 31 ans, qu'avez-vous fait après ?

Après cela, ma fille m'a conseillé de faire autre chose et c'est là que j'ai commencé à écrire. J'ai commencé à écrire sur la guerre d'Algérie et j'ai sorti mon premier livre en 2002. Me vient ensuite la passion d'écrire. J'ai sorti une vingtaine de livres issues d'histoires vraies. J'ai co-écrit avec mon fils les premiers romans de Lola.

Et j'écris aussi des poèmes, j'en ai composé plus de 300. Chaque année, lors de la cérémonie du 23 août à la stèle de Guigal et Capelli, je lis un poème.

En 2022, j'ai écrit « l'arbre du souvenir » avec Dominique l'Hermet, c'est un livre qui retrace l'histoire du Péage avec ses commerces, ses bâtiments, ses équipements et plein de souvenirs.

Quel est votre avis sur l'évolution du Péage ?

C'est avec malice et pudeur que Robert Buffat évoque les projets qui ne manquaient pas à l'époque mais qui n'ont pas vu le jour.

« Nous y avons déjà pensé à refaire la place Paul Morand en imaginant un parking souterrain, nous avons pensé aussi à faire un aménagement sur la place de la halle. Il est vrai que le centre-ville manquait d'espaces verts ».

Comment voyez-vous l'avenir du Péage ?

Visage sombre, Robert Buffat pense comme nous tous, qu'il faut améliorer le quartier des Ayencins.

« Déjà confronté à de nombreux problèmes il y a maintenant 40 ans, réhabiliter ce quartier serait une bonne chose. Après, de nouvelles constructions sont en cours au Péage de Roussillon, cela veut bien dire que les gens sont intéressés par cette ville et le cadre de vie qu'elle propose. »